

Ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée Mesure de protection limitée aux créances financières

AST GROUPE annonce l'ouverture, le 17 avril 2024 et à sa demande, d'une procédure de sauvegarde accélérée, par le Tribunal de commerce de Lyon dans le but de garantir sa continuité opérationnelle tout en préservant au mieux les intérêts de ses partenaires commerciaux et de ses collaborateurs.

Comme évoqué à plusieurs reprises, AST Groupe mène ces derniers mois des discussions avec ses différents partenaires, garants, banquiers et les créanciers publics. Le Groupe a obtenu le soutien de la majorité de ses créanciers financiers mais sans être en mesure d'obtenir un accord de l'intégralité des créanciers financiers concernés.

C'est dans ce cadre-là qu'AST Groupe a décidé de demander au Tribunal de commerce l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée qui offre un cadre juridique spécifique lui permettant de faire adopter par la juridiction dans des délais resserrés un plan de sauvegarde pérenne. Cette procédure n'implique que les établissements financiers d'AST Groupe, les actionnaires fondateurs et les créanciers publics et produira, vis-à-vis de ceux-ci uniquement, des effets d'ordre financier (arrêt des paiements, du cours des intérêts et des poursuites).

Les clients et les autres créanciers, tels que les fournisseurs et sous-traitants du Groupe, ne sont pas concernés par la procédure. Les fournisseurs et les sous-traitants continueront d'être réglés selon les modalités contractuelles. Les clients retrouveront un cours normal de la bonne terminaison de leurs chantiers.

AST Groupe va rester pleinement opérationnelle pendant toute la période d'observation d'une durée maximum de 4 mois et présentera au Tribunal de commerce à l'issue de celle-ci un plan de continuité de l'activité.

Le Tribunal a désigné la Selarl BCM, en la personne de Maître Eric Bauland et la Selarl FHBX, en la personne de Maître Charlotte Fort en qualité d'administrateurs judiciaires.

Durant la période d'observation, une valorisation du Groupe par un expert indépendant sera réalisée afin de s'assurer que le plan de restructuration stratégique proposé¹ présente le meilleur intérêt pour toutes les parties de créanciers affectés. Au cours de la période d'observation, les créanciers concernés par la procédure se positionneront sur le plan de restructuration qui sera présenté au tribunal pour son adoption.

A fin mars 2024, la trésorerie du Groupe s'élevait à 13 M€ et les dettes à 25,3 M€ (dont 4,1 M€ liés aux dettes IFRS 16), soit un endettement net (hors IFRS 16) de 8,2 M€.

Pendant cette période de transition, AST Groupe s'engage à poursuivre ses activités sans interruption, à préserver ses relations commerciales et à maintenir une communication

¹ Communiqué du 8 mars 2024

transparente tout au long de ce processus conformément à la réglementation en vigueur. Le Groupe remercie ses clients, partenaires commerciaux, collaborateurs et actionnaires pour leur soutien continu et leur confiance.

Compte tenu de l'ouverture de cette procédure, AST Groupe annonce le report de la publication de ses résultats annuels consolidés et du Rapport Financier Annuel 2023 qui devrait intervenir à l'issue de la période d'observation. Le Groupe annoncera par voie de communiqué de presse les dates de publication de ces éléments.

AST Groupe a demandé à Euronext Paris la reprise de la cotation de ses actions à compter de l'ouverture des marchés le 19 avril 2024.

A propos d'[AST Groupe](#)

Constructeur, Promoteur et Industriel, avec 30 ans d'expérience, AST Groupe dispose d'un réseau national de concessionnaires qui distribue l'ensemble de ses marques en maison individuelle, notamment les maisons à ossature bois (NATILIA) et les studios de jardin à ossature bois (NATIBOX).

Retrouvez toute l'information d'AST Groupe sur www.ast-groupe.fr

AST Groupe
Relations investisseurs

Nathalie Sabben, Directrice Administratrice et financière
Tél : +33 (0)4 72 81 64 64
nathalie.sabben@ast-groupe.fr

AELIUM
Communication financière

Solène Kennis
Tel : +33 (0)1 75 77 54 68
skennis@aelium.fr



Eligible PEA et PEA-PME

Euronext Growth Paris - Mnémonique : ALAST – ISIN : FR0000076887